Le journal de Neuilly

Bulletin municipal de Neuilly-St-Front – N° 129 – Janvier 2019

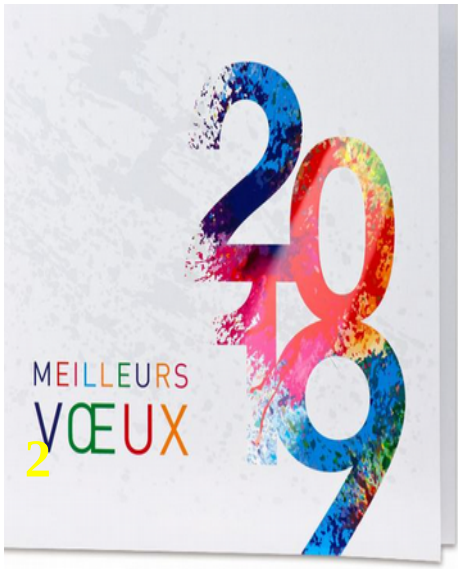

Le mot du Maire

Avant de formuler de bons vœux pour la nouvelle année, permettez-moi de faire un retour sur l'année 2018 dans notre commune. Nous pouvons être optimistes et cette fois honnêtement qualifier de positive l'année passée.

Sur le plan commercial, il faut noter que depuis plusieurs années la municipalité œuvre pour développer le petit commerce en ville. Après une aide pour la réhabilitation de la librairie et l'ouverture d'un fleuriste, un nouveau boucher charcutier traiteur devrait ouvrir prochainement place de l'église. Un magasin de gâteaux et bonbons s'est installé place de la mairie. Un magasin de vêtements a ouvert place Cardon, ainsi qu'un atelier de couture rue Jean de la Fontaine. Il faut également se réjouir qu'un gros dossier aboutisse enfin après 7 années de procédures, celui du supermarché LECLERC EXPRESS et de sa station de carburant près de l'espace Louvroy.

Une étude commerciale réalisée dans l'ancien canton montrait que l'offre commerciale se répercuterait sur les 33 communes et devrait amener un nombre important de clients pour l'ensemble des commerces.

Une micro-crèche a été installée par un privé depuis septembre ; c'est un succès et c'est une offre supplémentaire venant en complément des aides maternelles de notre commune.

Je suis heureux aussi que toutes les usines soient de nouveau en activité, UMA – ACI– MDSA, depuis plusieurs années déjà, ensuite ASSEL (ancien site ARN) puis dernièrement IDSB (ancien site SEVAL) pour lesquelles je me suis investi par des démarches personnelles afin de les aider à venir s'installer dans notre commune.

Dans le domaine de la jeunesse, les centres de loisirs et accompagnements périscolaires fonctionnent bien et apportent une aide précieuse aux parents. Cet été les enfants ont fortement apprécié, parmi les activités proposées, le bassin nautique et le bowling. Vingt associations sportives et culturelles, au moins, sont ouvertes aux adolescents et aux plus jeunes. Le bowling a été également pensé « entre autres » pour eux. Je m'investis aussi sur un projet de base de jeux en extérieur pour compléter les occupations des ados.

Je ne regrette pas mon choix de rejoindre la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry qui apporte des services nouveaux à la population, en particulier au niveau des transports. Ainsi, la desserte « FABLIO », doit encore évoluer à partir de juillet 2019.

J'ai également géré le dossier de la ligne SNCF en obtenant de mes interlocuteurs qu'un arrêt soit effectué place de l'église sur la ligne de bus FISMES - LA FERTE MILON.

Je travaille au sein de la Communauté d'Agglomération sur un dossier de rénovation du centre bourg. Il faut noter que le chantier « fibre » est terminé. Toute personne qui le souhaite peut s'abonner pour bénéficier des avantages de la fibre.

Dès janvier 2019, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry prend en charge la gestion de l'espace Louvroy, les services des centres de loisirs de la commune ainsi que le dossier assainissement.

Au sein de cet établissement, nous travaillons encore pour améliorer les transports sur les dessertes Neuilly- Château-Thierry afin d'offrir un service mobilité en réponse aux besoins des Frontonnais.

Je travaille également au développement des maisons de services de centre bourg qui doivent se concrétiser en 2019.

Vous devez savoir qu'en raison des restrictions budgétaires subies ces dernières années, nous avons dû adapter nos dépenses sans jamais augmenter la fiscalité, tout en continuant à nous développer pour offrir un service de qualité à la population.

Pour ces raisons, notre rattachement à la Communauté d'Agglomération ne peut être que positif. J'y défends activement nos dossiers communaux pour nous permettre de continuer à élever le niveau de vie de notre commune.

Enfin, suite aux événements récents et sans attendre le détail de la concertation nationale, j'ai pris la décision de mettre à disposition de tous, en mairie, un registre de vos doléances, remarques ou propositions. Ce registre sera ensuite remis à Madame la Sous-Préfète.

Je suis optimiste pour l'année 2019 qui verra l'aboutissement de plusieurs projets attendus de longue date dans notre commune.

Je terminerai en vous adressant, en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur et santé.

Le Maire

André Rigaud

Décisions du Conseil Municipal prises au cours des réunions des 13/09, 29/11 et 20/12

- Mise à disposition du Responsable de Louvroy auprès de la ville de Château-Thierry pour une durée de 3 mois afin de réaliser la programmation du Palais des Rencontres.
- Vote d'un tarif de cantine d'un montant de 10,00€ pour les familles hors-réglement (c'est-à-dire sans avoir réservé à l'avance auprès de la mairie le repas de l'enfant).
- Vote de la mise en veille de l'éclairage public sur le territoire communal de 22h30 à 5h30 du matin pour éviter les nuisances sonores, les dégradations…
- Approbation des nouveaux statuts de la C.A.R.C.T.
- Vote des participations scolaires à l'école Sainte Jeanne d'Arc.
- Vote du tarif des concessions de cimetière pour les urnes funéraires, les «cavurnes», concessions de 1m sur 1m: 200,00€ pour 15 ans et 250,00€ pour 30 ans.
- Approbation des comptes de résultats des Accueils de Loisirs des vacances d'été et des vacances de la Toussaint 2018.
- Demande de participation à la C.A.R.C.T. à la hauteur de 14503,36€ pour le mois de juillet, de 4021,12€ pour le mois d'août et de 2400,96€ pour les vacances de Toussaint.
- Vote d'une subvention de 120,00€ pour la nouvelle Association de Parents d'Elèves Ensemble pour l'Avenir (l'A.P.E.E.P.A.)
- Création de la commission de vérification de la liste électorale
- Vote du transfert de l'actif et du passif de la C.C.O.C à la C.A.R.C.T.

Il est rappelé qu'après chaque conseil municipal, le compte-rendu détaillé est affiché sur le mur extérieur de la salle des Chais, et est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune (www.neuilly-saint-front.net)

SALLE MULTIMÉDIA
ESPACE JEANNE D'EVREUX (56 rue Jean de La Fontaine)
réouverture prochaine de l'accueil public
Contact et renseignements au 03 23 71 11 68 ou au 03 23 71 24 90

Coup d'oeil dans le rétro

Foire aux Pommes
6 et 7 octobre

« J'vous ai apporté des bonbons ...». Est-ce la chanson de Jacques Brel qui a inspiré le Comité de la Foire aux pommes 2018 ? En tout cas, le thème des bonbons a offert une saveur particulière à cette 47ème édition, notamment au défilé de chars suivi avec beaucoup... de gourmandise. Bravo et merci à l'équipe de bénévoles qui perpétue avec pugnacité cet événement festif dans notre commune.

Opération Brioches
13 et 14 octobre

Dans la commune,l'opération a rapporté la somme de **1816,30€**. Un grand merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui ont participé à cette collecte.

Commémoration de l'Armistice
7 novembre

Veillée autour du Monument aux Morts en souvenir de l'arrivée des plénipotentiaires allemands venus négocier l'armistice à **La Flamengrie** (près de La Capelle), **le 7 novembre 1918**. Aujourd'hui se dresse en ces lieux le monument de «La Pierre d'Haudroy» à l'endroit précis où le **caporal Sellier** sonna au clairon **le premier cessez-le-feu** à 20h20. Un moment historique.

9 novembre

Une classe du collège a déposé une gerbe devant le Monument aux Morts en présence du nouveau Principal du collège, **Christophe Rindel**, et du Maire, **André Rigaud**.

11 novembre

Cérémonie au Monument aux Morts et au Cimetière Militaire en présence de **M. Yves Durand, maire de St Haon-le-Châtel dans**

la Loire, et de ses frères, venus se recueillir sur la tombe de leur grand-père, **Alexis Durand**.

Les trois frères Durand ont été reçus à l'Hôtel de Ville après la cérémonie.

A l'intérieur et à l'extérieur de la salle des Chais, deux expositions évoquaient la Grande Guerre à Neuilly et rendaient hommage aux victimes de la commune dont le nom est inscrit sur le Monument aux Morts.

Téléthon
8 décembre
La manifestation, organisée par le Syndicat d'Initiative, s'est déroulée, cette année, dans la salle des Chais. Elle a connu un vif succès.

L'après-midi, dans la salle des Fêtes de la Mairie, les enfants accompagnés de leurs parents sont venus très nombreux participer à un loto qui leur était dédié.

Merci à tous, aux associations qui se sont engagées ce 8 décembre, aux généreux donateurs, commerçants, industriels, artisans, particuliers, à tous ceux qui sont venus faire des achats aux différents stands du Marché de Noël.
Trois mille trois cent vingt euros collectés. Encore **Merci**.

Noël du personnel
18 décembre
Comme chaque année à pareille époque, tous les personnels de la Mairie étaient conviés au bowling de l'Espace Louvroy pour la traditionnelle réception de fin d'année

Colis de Noël
18 et 19 décembre
Les membres du C.C.A.S. ont distribué les colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus.

132 personnes seules et 44 couples ont bénéficié des colis cette année.
38 pochettes friandises ont également été distribuées le 1er janvier aux résidents de la maison de retraite.

Noël à l'Accueil de Loisirs du mercredi
19 décembre
Les enfants de 3 à 13 ans ont été rassemblés le mercredi 19 décembre afin de partager un goûter à l'occasion des fêtes de fin d'année.
Au programme : course de rennes pour une livraison de cadeaux, création de décorations de Noël et d'un grand traîneau en bois !

Chacun des enfants est reparti avec un petit cadeau offert par l'équipe qui vous présente ses meilleurs vœux.

Noël des enfants de Neuilly à l'école maternelle
jeudi 20 décembre
Parents et enfants ont assisté à un spectacle sur le thème de Noël avant la distribution des jouets offerts par la commune.

Noël à l'Espace Louvroy
22 décembre

L'Association des Gais Lurons a organisé, l'après-midi du 22 décembre, une manifestation et une distribution de chocolats qui ont fait le bonheur des enfants.

Réveillon de la Saint Sylvestre
31 décembre

La commission des Fêtes de la Commune a organisé la soirée de réveillon à l'Espace Louvroy.

Une bien belle ambiance...

… malgré des participants un peu moins nombreux que l'an passé (35 couverts ce 31 décembre).

Le journal de Neuilly
Responsable de la publication :
André RIGAUD
Délégué à la rédaction :
Gérard PAUGET
I.P.N.S.

LE POINT SUR LE NOUVEAU SITE
www.neuilly-saint-front.net

Depuis son lancement en septembre 2018, le nouveau site internet de la Commune a accueilli près de 6000 visiteurs différents qui ont consulté 10 684 pages au fil de 48 000 visites. Nous espèrons que vous serez de plus en plus nombreux à le visiter régulièrement en 2019. Ce moyen de communication aujourd'hui incontournable permet en effet d'être au plus près de la réalité et du quotidien de notre territoire de vie. Nous nous sommes donnés les moyens de « nourrir » notre site avec des données et des informations renouvelées chaque fois que nécessaire. N'hésitez pas à donner votre avis sur les rubriques et les contenus afin de nous aider à enrichir cet outil (aller dans : La Commune/La Mairie/Mon avis sur le site).

COMMERCES : ÇA CONTINUE Á BOUGER

Après l'ouverture de nouvelles enseignes* et le retour de la librairie à son emplacement « historique »(4)) il y a quelques mois, le supermarché et sa station service arrivent (enfin !) en 2019.

* Couture (1), Fleurs (2), Vêtements (3), Bonbons